

COMMUNE DE CLAVETTE

CHARENTE-MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° 08_04_2024_05

Lundi 08 avril deux mille vingt-quatre à vingt heures trente,

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Sylvie GUERRY-GAZEAU, Maire

DATE DE CONVOCATION : Le 28 mars 2024

A ETE ELUE SECRETAIRE DE SEANCE : Chantal CHERPRENET-QUINTIN

NOM	PRENOM	FONCTION	PRESENT	ABSENT	A DONNE POUVOIR A	A RECU POUVOIR DE
GUERRY-GAZEAU	Sylvie	Maire	X			
LANNELONGUE	Xavier	1 ^{er} Maire- adjoint	X			
CONIL	Nathalie	2 ^{ème} Maire-adjoint	X			
BEAUPOUX	Stéphane	3 ^{ème} Maire-adjoint	X			
CHERPRENET-QUINTIN	Chantal	4 ^{ème} Maire-adjoint	X			
NEUVIAL	Catherine	Conseillère municipale	X			
LEFEBVRE	Fabrice	Conseiller municipal		X		
NAUD	Bertrand	Conseiller municipal	X			
GRIT	Brice	Conseiller municipal	X			
BORDEREAU	Nadège	Conseillère municipale		X		
FOURCADE	Nicolas	Conseiller municipal	X			
DOUVILLE PINHO	Aurélie	Conseillère municipale		X		
SNOËK	Jean-Jacques	Conseiller municipal	X			
MICOINE	Christophe	Conseiller municipal		X		
DUBOURNET	Delphine	Conseillère municipale	X			

**DÉLIBÉRATION N° 08_04_2024_05
PRÉSENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Brice GRIT, conseiller délégué aux finances.

Monsieur Brice GRIT présente le budget primitif 2024 au conseil municipal comprenant les principales orientations relatives à la section de fonctionnement et à la section d'investissement :

AR Prefecture017-211701099-20240408-08_04_2024_05-BF
Reçu le 10/04/2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	RESTES A REALISER	RESULTAT REPORTE	TOTAL SECTION
1 579 988,45 €	0,00 €	0,00 €	1 579 988,45 €
RECETTES	RESTES A REALISER	RESULTAT REPORTE	TOTAL SECTION
980 462,00 €	0,00 €	599 526,45 €	1 579 988,45 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES	RESTES A REALISER	RESULTAT REPORTE	TOTAL SECTION
562 228,87 €	54 347,20 €	0,00 €	616 576,07 €
RECETTES	RESTES A REALISER	RESULTAT REPORTE	TOTAL SECTION
466 335,58 €	0,00 €	150 240,49 €	616 576,07 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal

➤ Approuve le budget primitif 2024 tel que présenté.

Les documents budgétaires et la notice synthétique sont joints à la présente délibération.

Le vote a été exprimé comme suit :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Délibérée à Clavette, le 08 avril 2024,

Le Maire,
Sylvie GUERRY-GAZEAU

La secrétaire de séance,
Chantal CHERPRENET-QUINTIN

Délibération transmise en Préfecture le 10 avril 2024

Affichée en mairie le 10 avril 2024